



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 3 février 2017

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 2 février 2017 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Monsieur Denis Chalifoux, président, Madame Nicole Davidson, vice-présidente, Monsieur Serge Chénier, secrétaire-trésorier, Monsieur Richard Forget, membre et Monsieur Louis Gibeau, membre substitut.

Étaient également présents : Messieurs Kenneth Hague, membre substitut, Sébastien Lajoie, directeur et madame Gabrielle Labonté, secrétaire de direction.

Était absent : Monsieur Guy Drouin, membre.

Ouverture de la séance

2017-02-060

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-02-061

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} décembre 2016

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} décembre 2016.

ADOPTÉE

2017-02-062

Dépôt du rapport budgétaire - Comptes à recevoir

Il est proposé par Louis Gibeau, membre substitut

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres présents :



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire du mois de janvier 2017.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-063

Comptes payés

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier
appuyé par Richard Forget, membre
et résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes payés des du 6 décembre 2016 au 31 janvier 2017 au montant de 1 864 762.09 \$.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-064

Nomination de l'auditeur pour l'année 2016

CONSIDÉRANT QUE
la Régie incendie des Monts doit nommer un auditeur pour les états financiers 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'
une demande de prix a été faite auprès de trois (3) firmes comptables ;

FIRME	PRIX
Papillon & Associés	6 000 \$
Amyot Gélinas	6 100 \$
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.	6 900 \$

Il est proposé par Louis Gibeau, membre substitut
appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente
et résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts mandate la firme «Amyot Gélinas» comme auditeur pour l'année financière 2016, pour des honoraires de 6 100 \$, taxes en sus;
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
2017-02-065

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Société de l'assurance automobile – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de nommer des représentants de la Régie incendie des Monts pour toutes transactions et changements concernant les véhicules au bureau des véhicules de la SAAQ ;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les représentants suivants soient autorisés à signer, pour et au nom de la Régie incendie des Monts, tous les documents requis par la Société de l'assurance automobile du Québec :

- Monsieur Sébastien Lajoie, directeur
- Monsieur Sylvain Régimballe, chef aux opérations
- Madame Gabrielle Labonté, secrétaire

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise monsieur Sébastien Lajoie à signer pour et au nom de la Régie, tous les documents nécessaires pour les transferts des véhicules des municipalités de Lantier, Ste-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-Morin et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts vers la Régie.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-066

Société de l'assurance automobile - Demande d'autorisation pour la reconnaissance d'un véhicule d'urgence

CONSIDÉRANT QUE

dans le cadre de ses fonctions et conformément à son contrat de travail, le directeur de la RIDM, monsieur Sébastien Lajoie, se doit d'utiliser son véhicule personnel, et que pour se faire, celui-ci doit obtenir le statut de véhicule d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE

le véhicule sera muni de feux clignotants d'urgence ;

Il est proposé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur de la RIDM, monsieur Sébastien Lajoie, à faire les démarches nécessaires auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin d'obtenir le statut de véhicule d'urgence pour son véhicule personnel.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
2017-02-067

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Fin de période de probation – Secrétaire de direction

CONSIDÉRANT QUE
la secrétaire de direction Gabrielle Labonté a terminé sa période de probation
d'une durée de six (6) mois ;

CONSIDÉRANT
les recommandations du directeur ;

Il est proposé par Louis Gibeau, membre substitut

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts confirme le statut
de secrétaire de direction à Madame Gabrielle Labonté, à compter du 11
janvier 2016.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge
Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-068

Démission d'un pompier – District Sainte-Agathe-des-Monts

CONSIDÉRANT QUE
l'employé matricule 821 a remis sa démission à titre de lieutenant pour le
district de Sainte-Agathe-des-Monts ;

Il est proposé par Richard Forget, membre

appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente

et résolu à l'unanimité des membres:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte et
accepte la démission de l'employé matricule 821, effective le 26 janvier 2017,
à titre de lieutenant pour le district de Sainte-Agathe-des-Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge
Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-069

Nomination – Chef de district – Val-David

CONSIDÉRANT QU'
il y a lieu de combler le poste de chef de district de Val-David ;

CONSIDÉRANT QU'
un processus de recrutement et de sélection a permis de retenir des candidats;

CONSIDÉRANT
la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Nicole Davidson, vice-présidente

appuyé par Richard Forget, membre

et résolu à l'unanimité des membres:



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, nommé monsieur Éric Fulker, au titre de chef de district de Val-David, effectif le 12 février 2017.
- QUE les conditions de travail de monsieur Éric Fulker soient celles prévues à l'entente du personnel-cadre.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2017-02-070

Nomination – Chef de district – Val-Morin

CONSIDÉRANT QU'

il y a lieu de combler le poste de chef de district de Val-Morin ;

CONSIDÉRANT QU'

un processus de recrutement et de sélection a permis de retenir des candidats;

CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Louis Gibeau, membre substitut

appuyé par Serge Chénier, secrétaire-trésorier

et résolu à l'unanimité des membres:

- QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, sur la recommandation du directeur, nommé monsieur Patrick Tremblay, au titre de chef de district de Val-Morin, effectif le 12 février 2017.
- QUE les conditions de travail de monsieur Patrick Tremblay soient celles prévues à l'entente du personnel-cadre.
- QUE le conseil d'administration autorise Denis Chalifoux, président et Serge Chénier, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.


ADOPTÉE

2017-02-071

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Richard Forget, membre, appuyé par Nicole Davidson, vice-présidente et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h05.


Denis Chalifoux, président


Serge Chénier, secrétaire-trésorier